

Communiqué

Algérie : le Comité de la liberté syndicale de l'OIT appelle le gouvernement algérien au dialogue avec la COSYFOP

La Confédération Syndicale des Forces Productives (COSYFOP) accueille avec une grande satisfaction les conclusions adoptées par le Comité de la liberté syndicale de l'Organisation internationale du Travail (OIT) lors de sa 357^e session, dans le cadre de l'examen du cas n°3434 relatif à l'Algérie.

La COSYFOP salue le travail rigoureux du Comité, la pertinence de ses conclusions et l'attention constante qu'il porte depuis plusieurs années aux atteintes aux libertés syndicales en Algérie. Nous remercions chaleureusement les membres du Comité pour leurs recommandations et pour leur engagement en faveur d'une solution fondée sur le dialogue, le respect de la liberté syndicale et la mise en œuvre effective des conventions internationales du travail ratifiées par l'Algérie.

Les conclusions du Comité confirment l'existence d'un blocage réel concernant la situation de la COSYFOP et rappellent qu'aucune solution durable ne pourra être trouvée tant que persisteront les obstacles administratifs qui empêchent notre confédération d'exercer pleinement ses droits. Elles mettent également en lumière l'absence d'initiatives concrètes des autorités pour engager un dialogue sérieux visant à résoudre les problèmes soulevés par la COSYFOP depuis de nombreuses années, alors même que notre organisation n'a cessé de réaffirmer sa disponibilité à participer à un dialogue ouvert, constructif et sans condition préalable.

La COSYFOP réaffirme aujourd'hui, avec constance et bonne foi, sa volonté sincère d'ouvrir un dialogue serein, constructif et responsable avec les autorités algériennes. Notre objectif demeure la défense des intérêts de la masse salariale, la promotion des libertés syndicales, le respect des droits humains et la construction d'un climat social fondé sur la concertation, le dialogue et le respect mutuel plutôt que sur la confrontation et l'exclusion.

Toutefois, nous constatons avec préoccupation que les réponses soumises par le gouvernement aux organes de contrôle de l'OIT continuent de refléter une logique d'ingérence dans les affaires internes du mouvement syndical. Nous dénonçons en particulier l'instrumentalisation de personnes âgées, retraitées et éloignées de toute activité au sein de la COSYFOP depuis plusieurs décennies, toutes ayant quitté l'organisation dès les années 1990, afin de contester devant le Comité de la liberté syndicale la légitimité de la confédération et de ses instances démocratiquement élus.

Ces pratiques illustrent que l'ingérence des autorités dans les affaires internes des organisations syndicales s'étend désormais jusque devant les instances internationales elles-mêmes. En cherchant à contester devant le Comité de la liberté syndicale la légitimité des dirigeants élus de la COSYFOP au

moyen de personnes n'ayant plus aucun lien avec l'organisation depuis des décennies, le gouvernement apporte lui-même la preuve de la persistance de telles ingérences.

La COSYFOP espère que les conclusions du Comité ouvriront enfin la voie à un dialogue sérieux permettant de mettre fin au blocage actuel et de garantir le plein respect de la liberté syndicale en Algérie. Notre confédération demeure prête à contribuer à toute démarche sincère visant à construire un véritable partenariat social fondé sur le respect des droits des travailleurs.

Alger, le 29 juin 2026

Le Bureau National

COSYFOP